



Bernard POUSSET
Député de l'Indre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Châtre, le 13 septembre 2004

Le service public au service de tous : le choix de la proximité ET de la responsabilité

« Depuis que les Français ont décidé, en juin 2002, d'envoyer quelque 360 députés UMP à l'Assemblée nationale, le Gouvernement mène une politique ambitieuse de modernisation de l'action de l'Etat. Après des années d'immobilisme, il s'agit d'adapter nos administrations à l'ère informatique et de permettre à nos services publics d'être plus rapides, mieux organisés, plus efficaces.

Au niveau local, de nombreux services publics évoluent, ou sont amenés à se transformer : qu'il s'agisse de la sécurité publique, de l'éducation, du service postal, des perceptions ou des hôpitaux, les différentes réformes ont pour seul but d'améliorer le service rendu à chaque citoyen comme à toute la Nation.

Il nous faut bien comprendre que ces changements nous permettent à tous de bénéficier des innovations : si le service de chirurgie ferme à Issoudun, c'est parce qu'un plateau de chirurgie moderne exige désormais un haut niveau de performance. Or, à l'hôpital d'Issoudun, le nombre d'actes chirurgicaux était devenu très faible, ce qui a conduit au transfert des activités chirurgicales à La Châtre, compensé à Issoudun par le développement d'autres activités – comme la rééducation fonctionnelle – car tous les moyens budgétaires et tous les emplois y sont maintenus.

De même, si le service postal se transforme, la proximité sera maintenue sur tout le territoire. Parfois, le point Poste sera déplacé : tantôt à la mairie, tantôt dans une maison de services au public, tantôt dans un petit commerce. Pour les buralistes qui le souhaitent, cela peut être un moyen de diversification de leurs activités qui renforcera leur pérennité : mieux vaut permettre à un buraliste de se maintenir dans une zone rurale grâce à l'appui d'un point Poste, que se résigner à voir fermer le commerce, puis le bureau de Poste local.

Concernant l'évolution de la carte scolaire, il faut rappeler que tous les ans ont lieu à la fois des fermetures et des ouvertures de classe, au gré du nombre d'enfants inscrits dans les écoles. Par ailleurs, durant les quatre dernières années du gouvernement socialiste, ce sont cinquante postes d'instituteurs qui ont été retirés à l'Indre.

Aujourd'hui, le point d'accueil de la Sécurité sociale à Issoudun réduit ses heures d'ouverture en raison de l'essor des procédures informatiques. Mais je reste particulièrement attentif à la situation : si les nouveaux horaires s'avéraient insuffisants pour répondre aux besoins locaux, il serait nécessaire que la CPAM revienne sur ce choix et étende significativement sa présence.

Sur tous ces sujets, il importe de ne pas céder à l'immobilisme : l'exercice des responsabilités exige d'adapter les services publics aux progrès techniques et aux besoins locaux, sans oublier que la bonne gestion des deniers publics est un devoir du politique envers tous les citoyens. »

Bernard POUSSET

Secrétariat parlementaire : 6, rue des Trois Marchands - 36400 La Châtre - Tél : 02 54 48 02 47 – Fax : 02 54 48 38 33

Permanence : 6, rue de la Poterie - 36100 Issoudun - Tél/Fax : 02 54 21 84 62

Assemblée Nationale : 126, rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP - Tél : 01 40 63 95 20 - Fax : 01 40 63 95 33 - Email : bpousset@assemblee-nationale.fr